BULLETIN D'INFORMATION n°132 Vendredi 18 septembre 2020 / 16h

COVID-19

Attention : les informations publiées sont mises à jour régulièrement du fait de l'évolution rapide des recommandations sanitaires

Données épidémiologiques

498 976 tests ont été réalisés en Pays de la Loire dont 10 892 sont positifs (au 15 septembre)

Nombre de sujets contacts : 43 149 (au 15 septembre)

98 hospitalisations en cours dont 16 patients en réanimation (au 18 septembre 2020)

2 543* retours à domicile / 506* décès à l'hôpital

9 851* passages aux urgences (1,6 %**) pour suspicion de COVID-19

(En cours de consolidation, compte tenu du codage des diagnostics parfois réalisés à postériori

Source : Sursaud/Santé publique France, données disponibles jusque J-1)

* Données cumulées depuis le 24 février 2020 **Taux des passages pour la journée du 17 septembre

COVID- 19	Cas testés positifs (depuis le 13 mai)***	Taux d'incidence des cas testés positifs sur 7 jours glissants /100 000 hab***	Taux de positivité sur les 7 derniers jours pour 100 tests***	Hospitali- sations	Dont réani- mations	Retours à Domicile*	Décès*
Loire- Atlantique	3 725	50,7	3,7	33	8	813	175
Maine-et- Loire	2 390	68,4	3,7	31	6	713	146
Mayenne	1 748	40,3	3,1	5	0	261	48
Sarthe	2 242	55,2	2,8	19	1	462	93
Vendée	787	23,3	2,2	10	1	294	44
Région	10 892	49,4	3,3	98	16	2 543	506

^{***}Données SI-DEP - Exploitation Santé publique France

Surveillance en Etablissements Médico-Sociaux

650 signalements (465 EHPAD et 185 autres EMS)

2 341 résidents Covid (possibles et confirmés)

1 686 professionnels Covid (possibles et confirmés)

308 résidents décédés (dont 226 en EHPAD et 82 en ES)

A noter : Les indicateurs présentés sont issus des données extraites depuis l'outil de surveillance et de signalement Santé publique France dédié (Voozanooehpadcovid19) qui est opérationnel pour les Ehpad/EMS depuis vendredi 28 mars 2020. Ainsi, ces données concernent probablement essentiellement des épisodes encore en cours et sont non-consolidées.

Retrouvez toutes les infos sur le COVID-19 en Pays de la Loire sur www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr

Prévenir et gérer la crise sanitaire

#COVID19 Qui est prioritaire pour se faire dépister ?

- 1) Les personnes ayant une prescription médicale
- 2) Les personnes symptomatiques
- 3) Les personnes-contacts à risque
- 4) Les professionnels de santé

Une nouvelle organisation pour mieux prioriser les tests.

Lire le communiqué de presse :

https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/depistagede-la-covid-19-en-pays-de-la-loire-une-nouvelleorganisation-pour-mieux-prioriser-les-tests



Nos 6 nouveaux axes stratégiques :

- Anticiper, veiller et disposer du « bon thermomètre » (indicateurs épidémiologiques et d'offre de soins en cinétique, en infra départemental, départemental, régional et national) suivi et analysé quotidiennement, pour agir « vite et de façon coordonnée » avec nos partenaires);
- Dépister/tracer et isoler, pour casser les chaines de transmission interpersonnelle (à titre préventif et/ou en réaction, si territoire, cluster ou lieu à risque) ;
- Prévenir (respecter et faire respecter les gestes barrières, les 3 M (au moins un Mètre, se laver les Mains et porter un Masque chaque fois que nécessaire) et prendre soins, notamment des personnes les plus vulnérables..., âgées, vivant avec un handicap ou précaires);
- Préconiser des mesures d'ordre public, chaque fois que de besoin (port du masque obligatoire en milieu extérieur et clos, limitation des rassemblements dans les lieux publics, recommandations pour les lieux et rassemblements privés..);
- Gérer les situations d'urgence et être solidaires ;
- Communiquer, sensibiliser et engager des actions du « aller vers ».

Fréquence de publication du bulletin

La fréquence de publication est à ce jour les mardis et vendredis. Elle pourra évoluer en fonction de la situation épidémiologique.

En cas de symptômes COVID-19 (fièvre, sensation de fièvre, difficultés respiratoires...) contactez en priorité votre médecin traitant ou le médecin le plus proche de votre domicile en cas de gravité ou d'urgence (ou si vous n'arrivez pas à trouver un médecin) : le Samu Centre 15

Pour des informations d'ordre non médical : le 0800 130 000 Numéro vert national appel gratuit 7j/7 24h/24. Attention, cette plateforme téléphonique n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux.